

VILLE DE SAINT-PIE

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 30, mardi le 16 novembre 2021, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 21-15
Nom du requérant :	Ville de Saint-Pie
Emplacement :	70 avenue Saint-François
Objet de la demande :	Autoriser la fermeture sur 3 côtés d'une entrée de sous-sol qui se situe à 1.13 mètre de la ligne latérale au lieu de la norme prescrite de 1.5 mètre.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue St-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 22 novembre 2021.

par

Annick Lafontaine
Greffière